



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Embargo au 2 juin 2023 à 17h00 (remise du label)

Delémont, le 25 mai 2023

DELÉMONT OBTIENT LE LABEL COMMUNE EN SANTÉ

La Ville de Delémont est désormais labellisée Commune en santé. Porté par la Fondation O₂ au niveau jurassien, ce label intercantonal valorise les mesures développées par les communes pour promouvoir la santé de leur population. Il entre ainsi clairement dans la vision stratégique du « mieux vivre ensemble » inscrite dans le Plan de législature communal de Delémont. La remise du label a d'ailleurs lieu le vendredi 2 juin en même temps que la Fête des voisins, événement emblématique du mieux vivre ensemble organisé par la Ville.

Après un travail de plusieurs mois, la Ville de Delémont acquiert le label « Commune en santé » avec 3 étoiles, le plus haut niveau. Tout a démarré en 2019 avec le dépôt d'une motion au Conseil de Ville par Suzanne Maître-Schindelholz du PCSI, qui demandait à la Ville de préparer cette labellisation. Ce processus permet aux communes de renforcer leurs compétences en promotion de la santé, de valoriser les mesures existantes, les pérenniser et d'en développer de nouvelles. Grâce au travail des différents services de la Municipalité, 56 mesures contribuant à la promotion de la santé et au bien-être de la population ont ainsi pu être validées par le comité de labellisation.

Ce label s'ancre dans les stratégies nationales et communales de prévention et de promotion de la santé, soutenues par Promotion Santé Suisse et les cantons. Consciente du rôle important des communes dans le domaine de la promotion de la santé, la Fondation O₂ propose ce label depuis 2015. Ce dernier couvre six domaines principaux : politique communale, offre de loisirs, famille et solidarité, école, santé au travail et espaces publics. Avec une offre étoffée dans tous les domaines, Delémont a pu présenter des mesures qui se sont parfaitement intégrées dans le cadre du label « Commune en santé ». Toutes les mesures sont détaillées sur le site internet de la Ville.



La Fondation O₂ salue la démarche entreprise par la Ville de Delémont qui a permis de valoriser tout ce qu'elle mettait déjà en place pour la santé de sa population : « *Les communes jurassiennes font déjà beaucoup en matière de promotion de la santé, sans forcément s'en rendre compte. En intégrant le label, Delémont a pu mettre en lumière les mesures qui font sens et agissent sur le bien-être de la population. Le lien entre les mesures et leur impact sur la santé n'est pas toujours aisé à saisir, c'est donc notre travail d'accompagner les communes et de faire prendre conscience que la santé va au-delà de l'absence de maladie : il s'agit de permettre à la population d'acquérir des compétences et d'évoluer dans des environnements favorables à la santé, qu'elle soit physique ou psychique.* »

Delémont rejoint les sept autres communes jurassiennes qui ont obtenu le label : Alle, Cornol, Boncourt, Rossemaison, Courgenay, Courtételle et Courroux-Courcelon.

La Ville de Delémont va poursuivre son implication dans la santé de sa population. Avec la collaboration de tous les services communaux et des partenaires externes actifs dans ce domaine, elle va mettre en place de nouvelles mesures innovantes, dont certaines émergeront probablement des politiques seniors et jeunesse qui sont en cours de développement. Dans l'immédiat, la Fête des voisins a, à nouveau, rencontré un grand succès avec plus de 30 quartiers et immeubles dans toute la Ville qui organisent une soirée de rencontre et de partage le vendredi 2 juin.

Service de la Cohésion sociale, de la jeunesse et du logement (CSJL)

Pour plus d'informations :

Ville de Delémont :

Pascal Mazzarini, chef du Service CSJL, 032 421 91 81, pascal.mazzarini@delemont.ch

Fondation O₂ :

Stéphanie Mertenat Eicher, directrice, 032 544 16 13, stephanie.mertenat@fondationo2.ch